

COMMISSION DE SUIVI DE SITE SAINT ELOY LES MINES SOCIETE ROCKWOOL

Compte rendu synthétique de la réunion du 19 septembre 2019

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
indice 0	23/09/19	Rédaction initiale

Pièces jointes :

- feuille de présence (3 pages),
- diaporama du bilan de la société ROCKWOOL version non confidentielle
- diaporama du bilan de l'action de l'inspection.

Introduction

S'est excusé pour son absence :

- le directeur du site (représenté par M. Vignes)

L'ordre du jour de la réunion est :

- 1.- Bilan de l'exploitant
- 2.- Bilan de l'action de l'inspection DREAL
- 3.- Point sur la révision du PPI
- 4.- Information des collectivités sur leurs projets (aménagements, urbanisme, voirie ...) pouvant avoir un impact sur le fonctionnement de l'établissement
- 5.- Questions diverses
- 6.- renouvellement des membres de la CSS

Site de Clermont-Ferrand:
DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES
7, rue Léo Lagrange
63033 Clermont-Ferrand cedex
Tél. 04.73.43.16.00 - Fax : 04.73.34.37.47

1 - BILAN DE L'EXPLOITANT – PRESENTATION ROCKWOOL

A - Introduction : Présentation de M. Vignes

- Présentation et information sur le groupe RWL dans le monde

- Présence au niveau mondial
- Groupe se diversifie (façades, ossatures métalliques)
- Résultats financiers 2018 positifs (+14,7 % de ventes, 265 Millions d'euros de chiffre d'affaires)
- Groupe engagé sur objectifs liés à la COP21 : (économie circulaire, baisse émissions CO2, baisse consommation d'eau...)

- Focus sur le site de St Eloy

- résultats site en 2018 : 320 millions de chiffre d'affaires (+5 % ventes)
- idem prévisions 2019
- bons résultats au niveau de la sécurité (245j sans AT)
- Innovations pour l'amélioration des performances techniques des produits
- réorganisation usine sur les domaines QSE

B – Partie Investissements environnement/sécurité, certification

Présentation par M. Maguin Frédéric (nouveau responsable Qualité Sécurité Environnement Energie)

- Certifications

- 2018 : obtention 4 certifications : qualité, environnement, énergie et sécurité

- Investissements

- investissements environnement et sécurité 2017 et 2018 (accès du site, rénovation des toitures, détection/extinction incendie...)
- mise en place nouvelle résine pour amélioration performances énergétiques des produits
- préventions poussières, mesures en continu des rejets
- prévisions 2019 : réduction émissions NH3, réduction émissions de poussières, récupération eaux de pluie, réduction du bruit...

Question de M. le sous-préfet : Les moyens concernant les risques chimiques sont-ils adaptés chez les pompiers

Réponse SDIS : Les moyens dédiés sont à Clermont-Ferrand

Question de M. le maire : Quelle est l'économie réalisée par le remplacement de l'éclairage du site par des LED ?

Réponse RWL : La diminution est de 1 % de la consommation énergétique du site

- Modification étude de danger (fin 2017) :

Site de Clermont-Ferrand:
DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES
7, rue Léo Lagrange
63033 Clermont-Ferrand cedex
Tél. 04.73.43.16.00 - Fax : 04.73.34.37.47

Implantation de 2 cuves de GPL pour les nouveaux chariots. Les dangers principaux concernant cette modification sont la surpression et l'effet thermique. L'emplacement a été choisi pour que les effets visés ci-dessus restent inclus dans les limites du site et n'entraînent pas d'effet domino avec la fabrication du liant.

Bilan des sinistres internes :

2018 : 2 déversements de produits, 31 départs de feu et 2 explosions : 83 % gérés par EPI (Équipiers de première intervention) et 17 % par ESI (Équipiers de seconde intervention). Pas d'intervention des pompiers extérieurs.

C - Partie Environnement

Présentation par M. Tournaire (Coordinateur environnement)

Contrôles des rejets dans l'AIR

- Auto-surveillance 2017 et 2018 : Problèmes au niveau du curing ligne 1 (émissions d'ammoniac NH3 non conformes aux valeurs limites d'émission) et du fibrage ligne 2 (émissions de poussières non conformes aux valeurs limites d'émission)
- Sur ligne 1 : un chef de projet groupe a été identifié, modification manuelle des températures de traitement des fumées, remplacement échangeur curing : amélioration des résultats
- Sur ligne 2 : mesures en continu des poussières pour pouvoir analyser en fonction du type de production, essais avec l'aide du fournisseur du filtre : 2ème filtration ? Changement technologie ? : solutions toujours à l'étude

Surveillance environnementale de la qualité de l'air sur St Eloy :

Air Ambient

- ATMO Aura en 2017 : pas de problème
- ATMO a réalisé une nouvelle campagne de mesures en 2019 : analyse plus fine des traceurs RWL (particules fines PM, NH3 et SO2). Rapport prévu pour début 2020

Retombées de poussières

- mesures de poussière trimestrielles : à l'extérieur du site les retombées sont faibles, à l'intérieur ils restent importants (surtout 2018 suite à des travaux dans le site)

Plan d'utilisation rationnelle de l'eau :

Actuellement : 1,2 m³ d'eau / t de laine produite

Objectif groupe pour 2022 : 1,14 m³ d'eau / t de laine produite

Bruit :

2017 : modélisation du bruit sur le site par DCS services

Plan d'investissement sur 10 ans (budget 800 à 1120 k€)

Energie

- récupération de chaleur/changement aéroréfrigérant sur la ligne 1
- changement LED (11000 points lumineux)
- plan de performance énergétique 2016 : engagement de -3 % de consommations sur 3 ans : ok pour électricité et gaz mais pas pour COKE

question d'un riverain : Quel est le volume des cuves de GPL qui ont été ajoutées ?

Réponse RWL : 2x 5000 litres

Question d'un riverain : En cette période de sécheresse, quelles sont les possibilités d'approvisionnement en eau ?

Réponse RWL : récupération des eaux de process, utilisation de l'eau du barrage de Montaigut. Pas de possibilité d'utilisation de l'eau de la tranchée Roland de trop mauvaise qualité. Réflexions sur un approvisionnement par le barrage des Vendres/plan d'eau et sur la récupération de l'eau de pluie.

Intervention de la Dreal : Faire attention aux nouvelles sources d'approvisionnement : va épuiser la ressource. Il faut en premier lieu économiser l'eau, par exemple en modifiant les types de refroidissement (changer les TARs pour passer à des systèmes secs).

Intervention de l'ARS : Attention à ne pas mélanger les flux eau de pluie/eau potable, attention à ne pas mettre d'eau de pluie dans les TAR (pourrait favoriser les légionelles)

Question de l'ARS sur les mesures des poussières : comment est-ce fait ?

Réponse RWL : Méthode des plaquettes : 2 séries de 15 j par trimestre

2 – BILAN DES ACTIONS DE L'INSPECTION DEPUIS LA DERNIERE CSS (mai 2017)

Présentation faite par la DREAL (ci-jointe)

Inspections

•Risques accidentels :

- vieillissement des installations de stockage d'ammoniacque : retard sur les contrôles obligatoires (remis en conformité sous 1 mois) mais cuvette de rétention sans problème
- robustesse et évaluation de la performance des mesures de maîtrise des risques (en amélioration continue, à poursuivre)
- protection foudre : en retard sur les contrôles obligatoires (remis en conformité sous 1 mois)
- risque ATEX : mise à jour et suivi des zones doivent être plus rigoureux

•Risques chroniques :

AIR : problème ammoniac (traitement à adapter aux nouveaux produits, diagnostics et travaux à réaliser sous 6 mois sous peine de mise en demeure) et rejets diffus poussière (amélioration continue à mettre en place)

ÉNERGIE : RWL est un gros consommateur (dit électro-intensif), objectif réduction de 3 % (actions de réduction à poursuivre et mieux sensibiliser le personnel)

Échange en salle sur les rejets : pour le problème des rejets en ammoniac, RWL travaille sur son mode d'incinération des rejets, pour les poussières RWL travail sur différents modes de filtration.

Réalisation d'analyses poussières en continu pour identifier un choix pérenne et efficace, et identifier les types de productions problématiques.

En dernier recours si aucune solution technique ou organisationnelle n'était trouvée, l'exploitant pourrait demander une dérogation à ses valeurs limites de rejet actuelles en s'appuyant sur une nouvelle étude de risque sanitaire.

Remarque de l'ARS : la surveillance environnementale réalisée par ATMO devrait permettre de constater ou non une dégradation de la qualité de l'air sur St Eloy et d'étayer une étude du risque sanitaire.

- Instruction de dossiers :

- demande d'allocation quotas CO2 pour la période 2020-2030 faite,
- suivi de la bonne application du plan d'utilisation rationnelle de l'eau en cas de sécheresse (en cours),
- étude relative aux actions à mettre en place pour limiter les rejets en cas de pic de pollution atmosphérique (en cours).

3 – MISE A JOUR DU PPI :

Présentation faite par le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (Mme Chazal)

PPI = Plan Particulier d'Intervention. Document d'urgence conçu pour réagir à un accident majeur susceptible d'avoir des conséquences à l'extérieur de l'établissement.

Dernier exercice réalisé en janvier 2017 (prochain prévu au 1^{er} semestre 2020)

Dernier PPI validé en février 2016 (révision tous les 3 ans), il est donc en révision :

- basée sur l'EDD de 2016
- prise en compte des modifications (plan ETARE, PCO, prise en compte vélorail à proximité du site...)
- version projet envoyé aux acteurs en juin, remarques prises en compte et validation prochaine
- une version tronquée pour des raisons de sûreté sera mise à disposition du public

Question de M. le sous-préfet concernant les transmissions : Les pompiers mettent en place un booster pour favoriser les liaisons d'urgence.

4 – QUESTIONS DIVERSES :

Question de la FRANE : Pourquoi la CSS du site n'a pas eu lieu l'an dernier ?

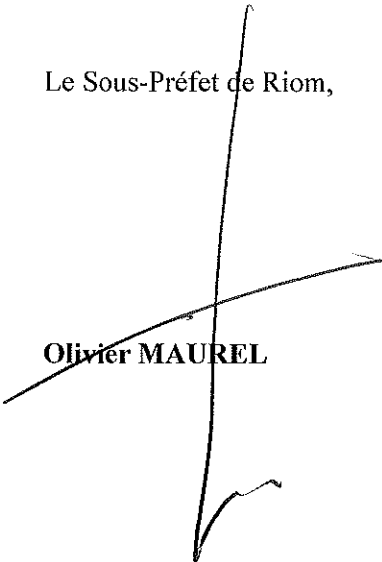
Réponse de la DREAL : L'organisation de telles réunions est relativement chronophage et il n'est pas apparu pertinent d'en déclencher une sur ce site en 2018 (pas d'accident, pas de plainte). Il est toutefois précisé que sur demande d'un membre de la CSS ou en cas d'évènement particulier, une réunion de la CSS peut être provoquée si nécessaire.

5 – RENOUELEMENT DES MEMBRES DE LA CSS :

Le renouvellement à l'identique a été validé à l'unanimité.

Les membres de la CSS disposent d'un délai d'un mois pour faire part à la DREAL de leurs éventuelles observations sur ce compte-rendu, passé ce délai, il sera mis en ligne sur le site internet de la DREAL (<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/les-css-en-auvergne-rhone-alpes-r4264.html>).

Le Sous-Préfet de Riom,



Olivier MAUREL

Site de Clermont-Ferrand:
DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES
7, rue Léo Lagrange
63033 Clermont-Ferrand cedex
Tél. 04.73.43.16.00 - Fax : 04.73.34.37.47